



BOÎTE À OUTILS

Appui à l'intégration du lien entre Migration,
Environnement et Changement Climatique
dans la planification locale au Burkina Faso

BOÎTE À OUTILS

**Appui à l'intégration du lien entre Migration,
Environnement et Changement Climatique
dans la planification locale au Burkina Faso**

Janvier 2022

Cette boîte à outils est réalisée grâce au Fonds de l'OIM
pour le développement (IDF)

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation internationale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration, de faire mieux comprendre ses enjeux, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration, et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin d'alléger le document et de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Auteur : Mina De Beaumont

Éditeur : Organisation internationale pour les migrations

Ouagadougou, Burkina Faso

Quartier Ouaga 2000 – arrondissement 12, secteur 52

01 BP 6076 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél. : (+226) 25 37 40 38

Courriel : oimouagadougou@iom.int

Internet : www.iom.int

Cette boîte à outils a été publiée sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM. Cette publication n'a pas été approuvée par l'Unité des publications de l'OIM (PUB).

Photo de couverture : Légende. © OIM juin 2021 Bénédicte Emmanuelle YAMÉOGO

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de la présente publication est interdite sans autorisation écrite préalable de l'éditeur. Elle ne peut être ni enregistrée dans un système d'archives, ni transmise par voie électronique ou mécanique, par xénographie, par bande magnétique ou autre.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Comment utiliser cette boîte à outils ?</i>	7
FICHE 1 : CAS D'ÉTUDE CONCRETS DU LIEN ENTRE MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	9
FICHE 2 : CADRE POLITIQUE DES MIGRATIONS ENVIRONNEMENTALES	13
FICHE 3 : LES ÉTAPES DE LA PLANIFICATION LOCALE	14
FICHE 4 : IDENTIFIER LES PARTIES PRENANTES	15
FICHE 5 : PRIORISER LES ACTEURS CLÉS	18
FICHE 6 : COMMUNIQUER SUR VOTRE PROJET DE PLANIFICATION	20
FICHE 7 : DÉFINISSEZ VOTRE SYSTÈME DE GOUVERNANCE	22
FICHE 8 : PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL	24
FICHE 9 : DÉFINIR LES QUESTIONS-CADRES	25
FICHE 10 : RECENSER LES SOURCES EXISTANTES	27
FICHE 11 : IDENTIFIER LES DONNÉES RESTANTES À COLLECTER	28
FICHE 12 : ÉTABLIR UN PLAN D'ACTION DU DIAGNOSTIC	29
FICHE 13 : FICHES DE PROFILS ENVIRONNEMENTAL ET MIGRATOIRE	30
FICHE 14 : ANALYSER LES LIENS ENTRE MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	31
FICHE 15 : DÉFINIR LE CHANGEMENT SOUHAITÉ	33
FICHE 16 : DÉFINIR LES MESURES À METTRE EN ŒUVRE	34
FICHE 17 : ÉTABLIR UN PLAN D'ACTION	36
FICHE 18 : MESURER LES AVANCÉES ET RÉALISATIONS	37
FICHE 19 : ÉLABORER UN PLAN DE SUIVI-ÉVALUATION	39
FICHE 20 : IDENTIFIER LES INDICATEURS ADÉQUATS	40
FICHE 21 : ASSURER L'INTÉGRATION DE L'APPROCHE GENRE	43
FICHE 22 : RESSOURCES UTILES	46
FICHE 23 : GLOSSAIRE	48

Comment utiliser cette boîte à outils ?

Le lien entre migration, environnement et changement climatique a toujours été une dynamique fondatrice des sociétés humaines. Les dynamiques migratoires sont étroitement liées aux changements environnementaux, aux changements climatiques et aux catastrophes. Face à des catastrophes naturelles d'ordre environnemental ou du fait de l'action humaine, les populations sont souvent forcées ou tentées de se déplacer en quête de meilleures perspectives.

Aujourd'hui plus que jamais, le changement climatique constitue un défi partagé par l'ensemble des populations, et qui demande à ce titre des réponses globales. Cependant, c'est au niveau local, notamment celui des collectivités, que se font sentir les conséquences concrètes des changements environnementaux sur les populations, notamment celles qui présentent déjà une situation de vulnérabilité.

C'est également à ce niveau que s'observent les formes de mobilité directement ou indirectement influencées par le critère environnemental et climatique, et que se mettent en place des initiatives pilotes. Au centre d'un large éventail d'acteurs locaux, elles disposent d'une position idéale pour mobiliser les parties prenantes agissant à l'échelle locale et initier des projets pilotes et innovants.

Les collectivités territoriales sont donc les mieux positionnées pour piloter une stratégie locale d'adaptation et de résilience, mettre en place des mesures d'atténuation des causes profondes environnementales de la migration et proposer des politiques d'optimisation des ressources naturelles.

La mise en place d'une planification locale intégrant le lien entre migration environnement et changement climatique doit donc permettre :

- de contribuer à élaborer une vision stratégique à moyen et long termes pour renforcer la résilience des migrants, des communautés hôtes et du territoire face aux défis sociaux, économiques, environnementaux et climatiques ;
- de doter la collectivité territoriale d'un cadre normatif l'engageant à mettre en place une politique locale durable et inclusive ;
- d'allouer à la collectivité territoriale des moyens humains et financiers lui permettant de porter des projets à fort impact socioéconomique ;
- de mobiliser les potentialités localement disponibles ;
- de tester des solutions innovantes, engageant les migrants et les communautés hôtes dans les défis qui impactent leurs territoires et leurs conditions de vie ;

- de modéliser les bonnes pratiques dans une optique de réplification ou de mise à l'échelle ;
- de dynamiser les échanges de coopération décentralisée en favorisant le partage d'expériences avec d'autres collectivités connaissant des problématiques similaires.

Pour accompagner ce processus, les outils proposés dans cette boîte offrent des exemples concrets et faciles d'utilisation pour déterminer les enjeux spécifiques à une collectivité donnée et élaborer un plan d'action complet, mobilisateur et inclusif, basé sur des faits probants. Ces outils permettent de cadrer une stratégie locale intégrant le lien entre migration, environnement et changement climatique prête à être votée et mise en œuvre au niveau de chaque commune.

Les fiches proposent d'accompagner les utilisateurs dans une réflexion et une analyse progressive adaptée à leur contexte territorial et doivent permettre :

- de comprendre le cadre politique dans lequel s'inscrit la planification locale intégrant le lien entre migration, environnement et changement climatique ;
- de cadrer la démarche générale en mobilisant, à chaque étape, les acteurs pertinents ;
- de définir une stratégie de communication et de mobilisation afin que la planification puisse être inclusive, appropriée par les acteurs territoriaux et valorisée au sein du territoire ;
- de mener un diagnostic territorial intégrant le lien entre migration, changements environnementaux et climatiques qui permet d'identifier les potentialités, les opportunités et les contraintes du territoire ;
- de définir des mesures pertinentes afin d'apporter des réponses pérennes aux enjeux locaux ;
- d'élaborer des outils de planification, de pilotage et de suivi-évaluation appuyant la mise en œuvre des différentes initiatives ;
- d'assurer la prise en compte de toutes les catégories de population à chaque étape.

Les fiches peuvent être utilisées dans l'ordre, mais aussi de façon séparée, en fonction des besoins. Elles ont vocation à être utilisées de façon pratique par différents types d'acteurs intéressés par la mise en place de politiques locales efficaces permettant une meilleure gouvernance de la migration liée à l'environnement et au changement climatique en vue d'un développement durable et inclusif.

FICHE 1 : CAS D'ÉTUDE CONCRETS DU LIEN ENTRE MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ces exemples permettront de mieux comprendre comment le lien entre migration, environnement et changement climatique peut concrètement être pris en compte dans les interventions.

Au Burkina Faso

- Les femmes burkinabè pour la diversification des semences

Au Burkina Faso, les effets du changement climatique, de la désertification et de la densité humaine accrue mènent à la dégradation progressive des surfaces cultivables qui entraîne, à son tour, des flux migratoires. Afin de contribuer à l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations, un site agroécologique a été implanté à Soala dans la région du Centre-Ouest, une région réputée comme étant un foyer traditionnel de départ des migrants en raison du manque de terres cultivables¹.

Les bénéficiaires directs du projet sont les femmes, qui sont les plus touchées par les conséquences des changements climatiques, et qui bénéficient, à travers le projet, de formations et d'appui pour le recyclage des déchets, la restauration des sols et la création de revenus pour elles-mêmes.

En savoir plus : <http://www.initiativesclimat.org/Toutes-les-initiatives/Dynamisation-des-femmes-pour-la-production-de-semences?uri=%2FToutes-les-initiatives%3Ftags%3D0%26dates%3D0%26query%3D%26offset%3D90>

- Améliorer les conditions de vie des producteurs agricoles

Dans les communes de Bokin et de Mané, zone de la phase pilote du projet « Renforcement des capacités des autorités locales au Burkina Faso afin d'intégrer la migration, l'environnement et le changement climatique dans la planification locale », des actions concrètes y sont menées pour atténuer les effets néfastes des changements climatiques et améliorer les conditions de vie des producteurs afin de résorber la migration environnementale et climatique.

¹ https://publications.iom.int/system/files/pdf/mp_burkina_faso_fr.pdf

➤ Préserver et aménager l'environnement

À Dakiégré,² un des villages de la région du Nord dont relève la commune de Bokin, un site polyvalent d'intégration des productions agro-sylvo-pastorales et apicoles a été aménagé. Ce site est constitué d'une marre artificielle, d'une relique de forêt, d'un périmètre maraîcher en réponse aux doléances des femmes et d'un périmètre rizicole qui concourent à la restauration, à la protection, à la conservation et à l'intensification intégrées des productions.

➤ Renforcer les capacités pour récupérer les terres dégradées

Un cas d'étude³ aussi illustratif est celui de l'approche Bassin-versant appliquée à Saye dans le bassin versant de Bassi dans la région du Nord, à travers les actions de co-apprentissage et de renforcement des capacités comme moyens de diffusion des bonnes pratiques agricoles climato-intelligentes de récupération et de restauration des terres dégradées et de traitement des ravines combinées avec des technologies de gestion conservatoire des eaux et des sols. Ces actions d'aménagement ont permis d'impacter plus de 150 hectares de ravines.

En Afrique

Exemples et cas pratiques	Acteurs
Immigration	
<p>Au Niger, un projet mené dans le village d'Ourey a pour objectif de restaurer les terres dégradées, notamment à travers la formation de 30 agriculteurs locaux et de 500 migrants résidant au centre de transit (majoritairement originaires de la Guinée Conakry et du Mali) aux métiers verts.</p> <p><i>En savoir plus :</i> https://3s-initiative.org/fr/les-migrants-de-retour-recoivent-une-formation-agricole-a-agadez-niger/#more-3540</p>	<p>3S initiative</p> <p>OIM</p> <p>CNULCD</p>
Émigration	
<p>Au Sénégal, des études identifient des potentiels régionaux concernant la mise en place de filières vertes pour diversifier les opportunités économiques de la population locale et limiter les départs des jeunes actifs.</p> <p><i>En savoir plus :</i> http://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---migrant/documents/publication/wcms_228553.pdf</p>	<p>BIT</p> <p>PNUD</p> <p>ENDA</p>

2 Bulletin semestriel d'information et de communication de DRYDEV Burkina Faso N°2 avril 2019

3 Idem que 7

Exemples et cas pratiques	Acteurs
Émigration	
<p>Au Burkina Faso, le « Programme d'appui à l'emploi dans les zones frontalières et périphériques » cible en priorité les jeunes et les femmes pour permettre de limiter les risques de migration grâce à la création d'emplois (appui à l'insertion socio-professionnelle, mise en place de formations et aide à la création de micro et petites entreprises).</p> <p><i>En savoir plus</i> : https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/region/sahel-lake-chad/burkina-faso/programme-dappui-emploi-dans-les-zones-frontalieres-et_en#:~:text=Ainsi%20l%27objectif%20de%20ce,l%27insertion%20socio-professionnelle.</p>	<p>EUTF for Africa Expertise France</p> <p>Organisations de la Société Civile</p>
<p>En Mauritanie, un projet de création d'emplois décents et de consolidation de l'emploi existant pour les jeunes et les potentiels migrants dans le secteur de la pêche artisanale vise à contribuer à une meilleure gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité et de migration irrégulière, en augmentant les opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement.</p> <p><i>En savoir plus</i> : https://www.ilo.org/africa/countries-covered/mauritania/WCMS_652205/lang-fr/index.htm</p>	<p>OIT</p> <p>Union européenne - Direction de l'emploi</p> <p>Direction de la Marine Marchande</p>
Diaspora	
<p>Au Maroc, un projet a soutenu les investissements et transferts de savoir-faire de la diaspora pour relancer la polyculture dans l'oasis de Figuig.</p> <p><i>En savoir plus</i> : http://www.raddo.org/Publications/A-Figuig-la-population-et-la-diaspora-se-mobilisent-pour-la-mise-en-place-d-un-reseau-d-assainissement-et-preserver-les-Khettaras2</p>	<p>FAO</p> <p>Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis (RADD0)</p>
<p>Au Sénégal, l'action « Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Sénégal et accompagnement des investissements de la diaspora sénégalaise » vise à contribuer au renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations, et à mobiliser la diaspora sénégalaise afin de promouvoir le développement socioéconomique du pays.</p> <p><i>En savoir plus</i> : https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/region/sahel-lake-chad/senegal/renforcement-de-la-gestion-et-de-la-gouvernance-des-migrations-et-le_en</p>	<p>EUTF for Africa</p> <p>OIM</p> <p>AECID</p> <p>AFD</p>

Exemples et cas pratiques	Acteurs
Migration de retour	
<p>Au Libéria, un projet de réintégration des rapatriés dans le cadre d'un programme de formation professionnelle et de création d'emplois est conduit par UNIDO dans des filières vertes.</p> <p><i>En savoir plus :</i> https://www.unido.org/stories/new-beginning-after-war-reintegration-liberian-returnees</p>	<p>ONUDI</p>
<p>En Éthiopie, dans un contexte de retour massif de citoyens ayant migré en Arabie saoudite, et en vue de leur assurer une réintégration digne et durable, un partenariat a été réalisé avec une entreprise en vue d'employer des Éthiopiens de retour, et notamment les victimes de traite humaine, dans une activité mobile de recyclage de déchets en papier.</p> <p><i>En savoir plus :</i> https://storyteller.iom.int/stories/climate-change-ethiopia-pushes-farmers-migrate</p>	<p>OIM</p>
Gestion des catastrophes/réimplantation planifiée	
<p>Au Sénégal, la Banque mondiale met en œuvre un projet à Saint-Louis pour réduire la vulnérabilité des populations face à l'érosion côtière qui entraîne des déplacements de populations. Le projet propose un hébergement d'urgence pour les personnes touchées par les catastrophes pour le court terme, associé à la mise en place de plans de relocalisation préventifs des populations vivant dans les zones les plus à risque.</p> <p><i>En savoir plus :</i> https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P166538</p>	<p>Banque mondiale</p> <p>Ville de Saint-Louis</p>

FICHE 2 : CADRE POLITIQUE DES MIGRATIONS ENVIRONNEMENTALES

Cadre international

Objectifs de développement durable



Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières



Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique



Initiative Nansen



Accord de Paris sur le changement climatique



Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe



Cadre régional

Cadre de Politique Migratoire pour l'Afrique (MPEA) et plan d'action de l'Union africaine



Accord de libre circulation : Protocole de la Communauté économique africaine



Cadre sous régional

Dialogue sur les migrations en Afrique de l'Ouest (MIDWA)



Protocole de la CEDEAO de 1979 relatif à la Libre circulation des personnes



Cadre national

Garantit les droits fondamentaux à toute personne vivant au Burkina Faso

Stratégie nationale de migration

Cadre local

- Plans Communaux de Développement
- PCD

CONSTITUTION

Prône la volonté de garantir le bien-être, le développement et l'égalité

Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire

Plan National de Développement Économique et Social, futur Référentiel National de Développement - RND

Politique Nationale de Développement Durable - PNDD

Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural

Définit le cadre de la planification locale

Code Général des Collectivités Territoriales

Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé

Réorganisation Agricole et Foncière

2^e Programme National du Secteur Rural - PNSR 2

BOÎTE À OUTILS

FICHE 3 : LES ÉTAPES DE LA PLANIFICATION LOCALE

PHASE PRÉPARATOIRE

Il s'agit du développement de l'initiative de planification, de l'organisation de la campagne de communication et de la constitution de l'équipe de pilotage.

DÉMARRAGE

La phase de démarrage implique l'organisation d'événements officiels de lancement du processus de planification ainsi que le renforcement des capacités des équipes de planification.

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Le diagnostic implique la collecte, le traitement et l'analyse des données du territoire à travers des méthodes participatives afin d'en identifier les potentialités et les contraintes, et ainsi disposer d'une nouvelle vision qui incite à agir ensemble.

PLANIFICATION

La formulation d'un plan d'action concret (ou d'une feuille de route) permet de décliner des actions concrètes, les ressources nécessaires, le planning et l'attribution des rôles de chacun. Elle sert donc de fil rouge à la mise en place d'une politique locale.

ADOPTION

L'adoption comprend la validation technique de la planification proposée, son adoption par le Conseil de la collectivité, ainsi que son approbation par l'autorité de tutelle.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-ÉVALUATION

Instrument de pilotage de la planification locale, il aide à vérifier le niveau de réalisation des objectifs et des résultats, et à renforcer la transparence de la planification locale vis-à-vis des populations.

FICHE 4 : IDENTIFIER LES PARTIES PRENANTES

La mise en place d'une politique de migration environnementale au niveau local nécessite la mobilisation de multiples acteurs de la collectivité territoriale. Or, chaque collectivité territoriale dispose de structures et de personnes qui lui sont propres, qu'il est recommandé de cibler et d'associer, notamment en raison de leurs expertises spécifiques et de leurs connaissances pointues des caractéristiques du territoire. Il est donc essentiel de pouvoir les recenser afin de les mobiliser par la suite, et de mettre à contribution leurs savoirs, savoir-faire et compétences.

Acteurs	Compétences en matière de migration, d'environnement et de changement climatique
Collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> - Animer le territoire - Définir et mettre en œuvre la planification locale - Stimuler le partage d'expériences et d'expertises entre acteurs sectoriels qui n'ont pas toujours l'habitude de travailler ensemble - Mobiliser les parties prenantes - Assurer le renforcement de la résilience du territoire face aux changements environnementaux - Initier un développement inclusif et durable qui prenne en compte toutes les catégories de populations, y compris les femmes et les personnes en situation de vulnérabilité - Réduire les inégalités sociales ou de genre
Autorités administratives Services techniques déconcentrés	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en application le cadre législatif national au niveau local - Définir les politiques publiques locales dans le cadre de leurs mandats - Coordonner les institutions et services locaux - Appuyer les initiatives locales - Concerter les acteurs aux niveaux locaux, nationaux et internationaux - Participer aux réseaux locaux, nationaux et internationaux - Gérer les fonds publics locaux - Assurer une redevabilité aux habitants

Acteurs	Compétences en matière de migration, d'environnement et de changement climatique
<p>Autorités nationales</p> <p>Départements ministériels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir le cadre législatif national - Planifier, mettre en œuvre et évaluer les politiques à l'échelle nationale - Créer, gérer et coordonner les institutions et les services à l'échelle nationale - Se concerter à l'échelle internationale - Fournir les directives nécessaires aux acteurs sous-nationaux - Déléguer les prestations de services - Gérer les fonds publics à l'échelle nationale
<p>Services techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les directives environnementales - Assurer l'accès aux services de base - Assurer le service public comme l'hygiène et l'assainissement - Collecter les données
<p>Population</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Voter et participer au climat social dans lequel les politiques sont créées et prises - Être incluse dans le diagnostic territorial participatif
<p>Personnes migrantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser l'économie et participer au développement local - Développer et créer des réseaux transnationaux - Diffuser les capitaux sociaux, culturels, financiers et humains - Créer des liens avec les communautés d'accueil
<p>Associations de migrants et de la diaspora⁴</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser leurs membres et défendre leurs priorités - Développer et mettre en œuvre des projets spécifiques - Travailler en réseau et en partenariat - Collecter des fonds
<p>Associations et groupements de citoyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se réunir autour d'intérêts spécifiques - Réaliser des actions de plaidoyer et jouer un rôle de porte-parole - Concerner les autorités nationales et locales

4 <https://fasodiasporama.net/les-associations/>

Acteurs	Compétences en matière de migration, d'environnement et de changement climatique
Acteurs du développement international	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir une assistance technique et une expertise spécialisée - Promouvoir les partenariats - Gérer des projets de développement - Mobiliser des fonds internationaux - Promouvoir les discours nationaux et locaux sur les questions de migration et/ou d'environnement
Monde académique et scientifique	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprendre des recherches et produire des données - Éclairer les politiques publiques grâce aux connaissances produites - Former des personnes qualifiées
Communicateurs et responsables des médias	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer des informations factuelles et vérifiées - Diffuser une vision positive de la migration
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir des biens et services - Employer des travailleurs migrants

FICHE 5 : PRIORISER LES ACTEURS CLÉS

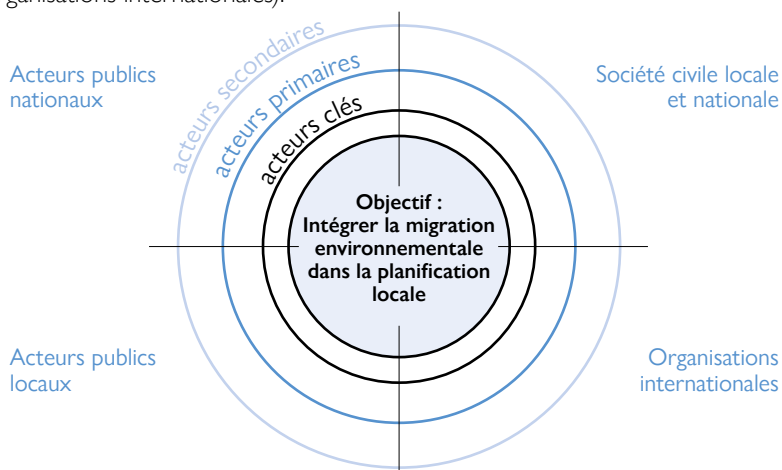
Avant de lancer un processus de planification, il convient de recenser les acteurs en présence, d'analyser leur importance au regard du processus de planification et d'identifier leur positionnement. Pour cela, la carte des acteurs et le tableau de l'influence constituent deux outils qui permettront d'appuyer la réflexion.

Comment utiliser la carte des acteurs ?

La carte des acteurs est un outil qui permet d'identifier les personnes ou les structures à associer dans le processus de planification locale. Pour cela, il convient de positionner, sur le schéma ci-dessous, les parties prenantes pertinentes pour votre collectivité (appuyez-vous sur l'outil 4) et de les replacer selon leur catégorie et leur ordre d'importance.

Le petit cercle concerne les **parties clés** qui sont en mesure d'influer significativement sur le projet du fait de leurs capacités, de leurs savoirs et de leurs pouvoirs, et qui sont généralement associées aux décisions du projet. Le cercle du milieu doit contenir les **parties primaires** : ce sont les acteurs immédiatement concernés par le projet. Enfin, le dernier cercle indique les **parties secondaires** qui ne participent qu'indirectement ou temporairement au processus.

Veillez à placer les acteurs par ordre d'importance, mais aussi par catégorie (acteurs publics nationaux, acteurs publics locaux, société civile locale et nationale, organisations internationales).



Comment utiliser le tableau de l'influence ?

Une fois les acteurs identifiés et priorisés, la carte de l'influence permet de mieux visualiser les parties qui peuvent constituer des soutiens forts et celles qui peuvent entraver la bonne réalisation de la planification.

Acteurs	Soutien fort	Favorable	Indifférence	Opposition
Autorités administratives Services techniques déconcentrés Collectivités territoriales				
Autorités nationales Départements ministériels				
Services techniques				
Population				
Association de migrants et Burkinabè de l'extérieur				
Associations et groupements de citoyens				
Partenaires Techniques et Financiers (PTF)				
Monde scientifique et académique				
Communicateurs et responsables des médias				
Secteur privé				

FICHE 6 : COMMUNIQUER SUR VOTRE PROJET DE PLANIFICATION

Pour rendre effective l'intégration de la migration et/ou de l'environnement dans la planification locale, il faut s'assurer du soutien des décideurs ou autres parties qui disposent de la possibilité de bloquer ou de faciliter une telle initiative.

Comment et pourquoi communiquer sur la planification ?



1/ Identifier les objectifs de votre stratégie de communication dans la liste

- Améliorer l'image de la collectivité territoriale et renforcer son attractivité ;
- S'assurer du soutien des parties prenantes clés, notamment des décideurs ;
- Anticiper les éventuelles résistances ;
- Mobiliser toutes les parties prenantes pour favoriser leur implication ;
- Renforcer les capacités des acteurs territoriaux en matière de migration et/ou d'environnement ;
- Renforcer la participation de la population dans la vie citoyenne ;
- Orienter les politiques, les programmes et les allocations des ressources ;
- Renforcer la visibilité de sa démarche ;
- Faire de la migration et/ou de l'environnement un sujet central de développement ;
- Sensibiliser sur la nécessité d'un changement de pratique ;
- Préparer un environnement de concertation pour le reste du processus ;
- Mettre en relation différents acteurs ;
- Assurer l'ancrage durable de la planification de la migration et/ou de l'environnement ;
- Positionner la collectivité territoriale comme pilote ;
- Etc.

2/ Bien connaître l'audience ciblée

Grâce à la carte de l'influence (outil 5), identifiez les cibles que vous souhaitez atteindre.

3/ Développer le message

Le message est le thème dominant qui assure l'unité de toute la campagne de communication. Il doit être accessible, court, adapté aux différentes audiences ciblées, précis et fondé sur des faits probants.

4/ Identifier les supports et moyens de communication

Les moyens par lesquels le message sera délivré aux différentes audiences ciblées peuvent et doivent être variés et complémentaires (radio, télévision, campagnes numériques, flyers, conférences de presse, rencontres-débats, etc.).

5/ Élaborer votre propre stratégie

Une planification budgétaire doit être réalisée afin de tester la faisabilité de la stratégie. Enfin, les délais de mise en œuvre doivent être estimés afin de compléter la stratégie.

Objectifs principaux :				
Messages :				
Audience ciblée	Résultats attendus	Moyens et supports de communication	Ressources nécessaires	Délai

FICHE 7 : DÉFINISSEZ VOTRE SYSTÈME DE GOUVERNANCE

Une fois l'adhésion des décideurs et des autres acteurs obtenue, la première étape fondatrice de l'intégration de la composante « Migration, Environnement et Changement Climatique » dans la planification stratégique locale consiste à définir une structure de référence en charge de la gouvernance de la dimension migratoire du développement.

Cette structure de gouvernance doit permettre de piloter le processus de mise en place d'une politique locale intégrant les liens entre migration et changements environnementaux depuis sa définition et sa mise en œuvre jusqu'à son système de suivi-évaluation. Ses rôles peuvent être multiples :

- faire l'interface entre les différents organes de gouvernance du processus de planification communale et les parties prenantes en matière de migration et/ou d'environnement ;
- organiser les actions de sensibilisation, d'information et de formation au sujet de la démarche migration et/ou environnement ;
- faciliter l'accès aux connaissances et aux informations requises pour réussir la démarche migration et/ou environnement ;
- piloter le diagnostic ;
- définir une stratégie de mobilisation des ressources ;
- formuler le plan d'action et prioriser les mesures ;
- assurer la mobilisation de toutes les parties prenantes pour la mise en œuvre des mesures ;
- superviser le suivi-évaluation ;
- réaliser une démarche de capitalisation et valoriser l'expérience auprès d'acteurs externes ;
- etc.

Comment s'y prendre ?

Il s'agit tout d'abord de définir le format de gouvernance le mieux adapté à votre collectivité territoriale. Par exemple, la mise en place d'une équipe territoriale multi-acteurs est une option qui fédère des personnes et des structures différentes, permettant ainsi de disposer d'une pluralité d'opinions, d'expertises et de points de vue. Le mécanisme de pilotage peut aussi se traduire par la

nomination d'un point focal parmi les fonctionnaires territoriaux, par la mise en place d'un Conseil restreint d'élus, la création d'un service dédié, etc. Afin d'assurer la légitimité et l'efficacité du système ainsi choisi, il est recommandé d'impliquer dans son animation des élus ou des fonctionnaires territoriaux possédant un pouvoir décisionnel.

Il est en tout cas recommandé de mobiliser, autour de la collectivité territoriale, différents partenaires territoriaux afin de constituer une expertise locale en matière de migration et/ou d'environnement. En effet, les personnes qui composent ce système de gouvernance doivent faire montre d'une connaissance approfondie sur les liens entre mobilité, environnement et changement climatique, mais aussi sur les enjeux spécifiques de leur collectivité territoriale. Ces deux perspectives complémentaires permettent d'intégrer la démarche dans les orientations nationales, sous régionales et transnationales, tout en restant en phase avec les réalités locales.

DÉFINIR UN SYSTÈME DE GOUVERNANCE

Pour piloter l'intégration du lien entre migration, environnement et changement climatique dans la planification locale

Nom :	
Secrétariat :	Composition :
Rôles et fonctions :	Répartition des rôles :
Fonctionnement :	Modalités de décision :

FICHE 8 : PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Qu'est-ce qu'un diagnostic territorial intégrant le lien entre migration, environnement et changement climatique ?

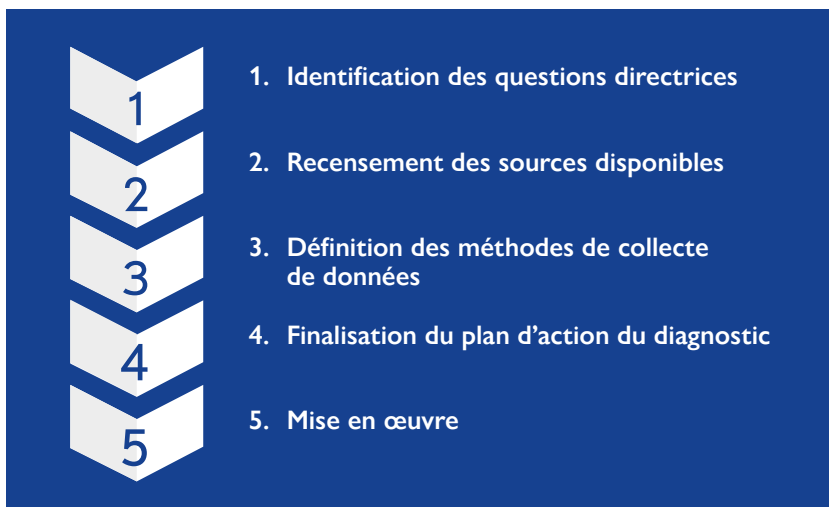
Le diagnostic territorial est un état des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux, etc. Il fournit des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future.

Quels sont ses rôles ?

Le diagnostic territorial sert à :

- connaître son territoire, ses forces, ses faiblesses, les menaces et les opportunités ;
- connaître son public, ses attentes, ses besoins, ses représentations ;
- éclairer la décision, orienter ou réorienter son action à travers la formulation de recommandations ;
- instaurer un dialogue entre les acteurs et assurer la représentativité des points de vue de toutes les catégories de population.

Quelles sont ses étapes ?



FICHE 9 : DÉFINIR LES QUESTIONS -CADRES

La définition des questions directrices va permettre d'orienter la recherche d'informations et de données vers les problématiques considérées comme prioritaires pour la collectivité territoriale.

Le tableau ci-dessous propose une sélection de questions directrices permettant d'inspirer la démarche et d'explorer les liens entre migration, environnement et changement climatique.

Les collectivités sont invitées à identifier, dans un premier temps, le(s) type(s) de mobilité effective dans leur territoire puis à sélectionner les questions qui leur paraissent les plus adaptées aux réalités du terrain.

Type de migration	Questions à se poser
Immigration Votre collectivité territoriale attire de nouvelles populations.	Pourquoi les migrants sont attirés par votre collectivité territoriale ? Quelles opportunités y voient-ils, notamment dans le domaine environnemental ? Quels sont les profils de ces nouveaux arrivants ? Leurs compétences et savoir-faire ? Dans quelles zones s'installent-ils ? Les ressources naturelles sont-elles suffisantes pour faire face à l'arrivée de nouvelles populations ? Comment limiter l'impact environnemental d'un afflux de population ? Comment optimiser l'arrivée de nouveaux habitants pour participer à un développement durable et résilient aux changements environnementaux ?
Émigration Les habitants quittent votre collectivité territoriale.	Pour quelles raisons les habitants entreprennent-ils un parcours migratoire ? Quels sont leurs profils ? Quels types de migration envisagent-ils ? Quels sont les aspects environnementaux qui ont favorisé cette migration ? Quelles conséquences cela va-t-il avoir sur le développement local ? Sur les ressources naturelles existantes et leur gestion ?

Type de migration	Questions à se poser
<p>Diaspora Votre collectivité territoriale dispose d'une forte diaspora.</p>	<p>Où (pays/région) votre diaspora est-elle installée ? Quels liens entretient-elle avec sa commune/région d'origine ? Quelles sont ses compétences, savoirs et savoir-faire ? Est-elle mobilisée dans l'envoi de transferts ? Investit-elle dans son territoire d'origine ? Si oui, vers quels secteurs sont dirigés ses investissements ? Est-elle susceptible d'investir dans des activités environnementales ou dans des activités en lien avec l'adaptation au changement climatique ?</p>
<p>Migration de retour Des migrants de retour reviennent s'installer dans leur commune d'origine.</p>	<p>Quelles sont les raisons du retour ? Quels sont leurs compétences, savoirs et savoir-faire ? Quels sont les réseaux infranationaux ou interrégionaux dont ils disposent ? Dans quelles zones se réinstallent-ils ? À quels défis de réintégration sont-ils confrontés ? Vers quelles activités économiques s'orientent-ils ? Sont-ils sensibilisés aux effets environnementaux du changement climatique ? Sont-ils disposés à s'investir (humainement-financièrement-matériellement) dans des activités respectueuses de l'environnement ou permettant de renforcer la résilience face au changement climatique ?</p>
<p>Gestion des catastrophes Votre territoire est susceptible d'être évacué suite à une catastrophe naturelle.</p>	<p>Par quelles catastrophes le territoire est-il menacé ? Quelles formes de déplacement impliquent-elles ? Quelles populations ont été concernées ? Comment ces déplacements sont-ils gérés ? Existe-t-il un plan de contingence ? Qui en est responsable ? Quel lien avec le Plan Local de Développement ? Quel est l'impact des catastrophes sur le développement local ?</p>

FICHE 10 : RECENSER LES SOURCES EXISTANTES

Bien souvent, des éléments de réponse aux questions-cadres sont déjà disponibles. Afin d'exploiter des données existantes, il convient tout d'abord de recenser les sources accessibles, ce qui permettra d'appuyer la revue documentaire.

Le tableau ci-dessous vous permet de recenser les données existantes qui pourront appuyer votre travail d'analyse et de recueillir des données informatives sur la migration environnementale.

Sources	Niveaux					Quelles données sont disponibles ?
	C	P	R	N	I	
Institutionnelles						
Académiques						
Organisations internationales						
Associations – ONG						
Autres (bailleurs, secteur privé, médias...)						

C = Communes ; P = Provinces ; R = Régional ; N = National ; I = International

Une fois le recensement effectué, vous pouvez mieux identifier les informations qui vous manquent afin de mener à bien l'analyse du diagnostic territorial.

FICHE 11 : IDENTIFIER LES DONNÉES RESTANTES À COLLECTER

Les informations qui n'ont pu trouver de réponses dans la revue documentaire vont devoir être collectées, le plus souvent, sur le terrain directement auprès des acteurs concernés. Pour cela, différentes méthodes existent.

- **Le focus group** est une technique d'entrevue qui réunit idéalement 6 à 12 personnes. Pour faciliter les échanges et la prise de parole, il est préférable que les participants d'un même focus group présentent des caractéristiques semblables tels que leur âge, leur sexe, leur situation socio-économique et leur langue ;
- **Les entretiens individuels** : il s'agit d'une rencontre, face à face ou par téléphone, au cours de laquelle on pose des questions semi-dirigées dans le but de connaître l'expérience et l'opinion d'une personne sur un sujet ;
- **Le sondage ou l'enquête** : un sondage est un outil qui permet de recueillir des faits, des opinions, des croyances ou des attitudes à travers un questionnaire standardisé organisé par question/réponse. Il permet de toucher une large diversité de publics en un temps court ;
- **L'observation empirique** : l'observation directe sur le terrain permet de recueillir des données et des informations qu'on ne pourrait collecter par d'autres méthodes.

Le tableau ci-dessous vous permet d'identifier les besoins en données, d'y associer la ou les méthodes de collecte les plus pertinentes et de cibler les personnes concernées.

N'oubliez pas d'être inclusif !

Données à produire	Méthode(s) de collecte	Auprès de qui ?

FICHE 12 : ÉTABLIR UN PLAN D'ACTION DU DIAGNOSTIC

L'élaboration d'un plan de diagnostic constitue la feuille de route indispensable à la mise en œuvre du diagnostic territorial intégrant le lien entre migration, environnement et changement climatique. Il permet d'anticiper la mobilisation de moyens humains et financiers pour assurer une mise en œuvre effective.

Méthode(s)	Personnes ou structures responsables	Moyens humains et financiers	Délai de mise en œuvre	Structure de contrôle
Données 1 : _____				
Données 2 : _____				
Données 3 : _____				

Le tableau de plan d'action proposé ci-dessus permettra d'organiser au mieux votre diagnostic territorial en identifiant toutes ses implications. Idéalement, la structure de contrôle doit être constituée du mécanisme de gouvernance précédemment identifié mais des acteurs tiers peuvent aussi être mobilisés.

FICHE 13 : FICHES DE PROFILS ENVIRONNEMENTAL ET MIGRATOIRE

Les deux tableaux ci-dessous constituent les premières étapes de l'analyse territoriale du lien entre migration, environnement et changement climatique. Ils permettent de dresser le profil environnemental de la collectivité et d'identifier les phénomènes de mobilité qui concernent la collectivité.

Fiche du profil environnemental

Aspects environnementaux	Situation dans votre collectivité	Menaces pour votre collectivité	Opportunités pour votre collectivité
Dégradation des ressources forestières, fauniques, halieutiques, pastorales			
Ressources en eau			
Climat (pluviométrie et température)			
Pluviométrie/sécheresse			
Sols (lessivage, pollution...)			
Catastrophes naturelles			
...			

Fiche du profil migratoire

Type de migration	Caractéristiques	Personnes concernées	Profils des migrants	Motivations
Départ				
Arrivée				
Retour				
Évacuation				

FICHE 14 : ANALYSER LES LIENS ENTRE MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'analyse des liens entre migration, environnement et changement climatique dans votre collectivité doit reposer sur les questions suivantes : quels liens je peux identifier entre les types de migration et les caractéristiques environnementales de la collectivité sur laquelle je travaille ? Quels sont les enjeux positifs et négatifs que ces liens génèrent ?

Le tableau ci-dessous reprend certains exemples de relations de réciprocité que les profils environnementaux et migratoires peuvent entretenir pour vous aider à mieux cibler votre analyse.

<p>Immigration Votre territoire attire de nouvelles populations.</p>	<p>Pression accrue sur les ressources naturelles disponibles</p>	<p>Abandon des pratiques agricoles traditionnelles et extensives pour faire face à la demande</p>	<p>Habitats précaires dans les zones à risque</p>	<p>Mise aux normes de systèmes d'hygiène et d'assainissement</p>	<p>Mise en place de filières économiques vertes créatrices d'emplois</p>
<p>Émigration Les habitants quittent votre territoire.</p>	<p>Diminution des terres cultivées/désertification</p>	<p>Diminution des opportunités économiques, incitant à des pratiques non respectueuses de l'environnement</p>	<p>Perte de compétences, de savoirs et de savoir-faire</p>	<p>Baisse de la pression sur les ressources naturelles</p>	<p>Mise en place de systèmes de concertation multi-acteurs pour une gestion intégrée et inclusive des ressources</p>
<p>Diaspora Votre territoire dispose d'une forte diaspora.</p>	<p>Investissements de la diaspora dans des activités économiques peu respectueuses de l'environnement</p>	<p>Besoin en ressources accru lors des retours saisonniers</p>	<p>Investissements de la diaspora dans des activités économiques peu respectueuses de l'environnement</p>	<p>Nouveaux savoirs et savoir-faire en matière de résilience</p>	<p>Possibilité d'investir dans les secteurs verts</p>
<p>Migration de retour Des migrants de retour reviennent s'installer dans leur commune d'origine.</p>	<p>Pratiques nocives pour l'environnement (ex. : braconnage) en raison du manque d'opportunités économiques</p>	<p>Pression accrue sur les ressources naturelles disponibles</p>	<p>Habitats précaires dans les zones à risque</p>	<p>Nouveaux savoirs et savoir-faire en matière de résilience</p>	<p>Adoption de stratégies de réintégration prenant en compte la résilience aux changements environnementaux</p>
<p>Déplacements liés aux catastrophes naturelles</p>	<p>Abandon des zones habitées et des terres cultivées</p>	<p>Maintien des populations les plus vulnérables dans les zones à risque</p>	<p>Baisse des investissements dans les zones considérées comme à risque</p>	<p>Adoption de plans d'évacuation</p>	<p>Mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité aux catastrophes</p>

Risques : Aggravation de la vulnérabilité du territoire à la dégradation environnementale et aux changements climatiques.

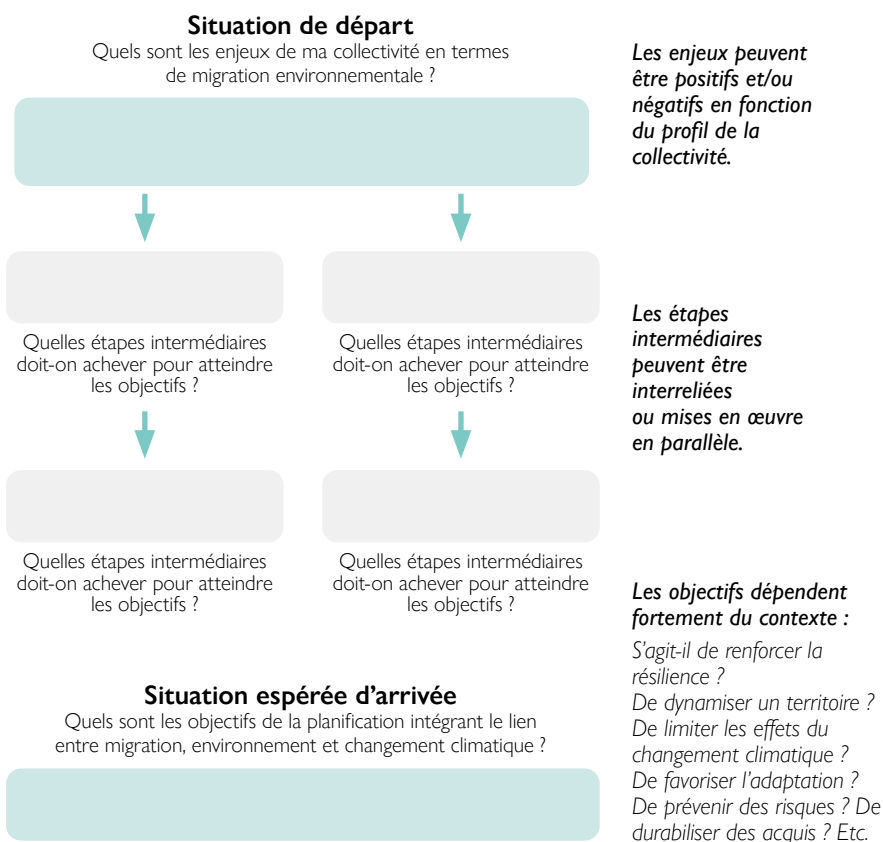
Opportunités : Renforcement de la résilience environnementale et climatique des individus, des communautés et du territoire.

FICHE 15 : DÉFINIR LE CHANGEMENT SOUHAITÉ

Sur la base de l'identification des principaux enjeux de la collectivité liant migration, environnement et changement climatique, la définition du changement souhaité doit permettre de cerner le processus permettant de mener d'un point A (situation de départ) à un point B (situation d'arrivée espérée).

La définition de la vision de changement constitue un moment de prise de décision stratégique qui doit tenir compte des différentes stratégies d'acteurs, et des dynamiques territoriales.

Le schéma ci-dessous permet de visualiser le changement espéré et d'en définir les principales étapes.



FICHE 16 : DÉFINIR LES MESURES À METTRE EN ŒUVRE

L'atteinte des objectifs et des étapes intermédiaires doit se faire à travers la mise en œuvre de différentes mesures.

La définition de ces mesures doit reposer sur les questions suivantes :

- Mes mesures sont-elles réalisables ? Sont-elles adaptées au contexte ? Sont-elles durables ? Peuvent-elles créer des conflits et des tensions ?
- Prennent-elles en compte les populations en situation de vulnérabilité ? Tous les groupes sont-ils concernés ?

Pour vous aider, des exemples de mesures sont présentés ci-dessous.

Renforcer la résilience de votre collectivité territoriale aux changements environnementaux et climatiques pour offrir aux populations des perspectives socioéconomiques et limiter les migrations irrégulières

- Contribuer au plan de contingence pour être mieux préparé face aux catastrophes ;
- Promouvoir l'économie verte à travers une politique d'incitation fiscale, notamment à destination des migrants ;
- Mettre en place des infrastructures de protection en dur pour limiter l'érosion (digues, brise lame...) ;
- Valoriser les techniques de constructions architecturales ancestrales et écologiques ;
- Mettre en œuvre un programme de formation des agriculteurs à l'agroécologie ;
- Valoriser les savoirs et savoir-faire locaux ;
- Appuyer la création d'un réseau d'experts locaux ;
- Mettre en place un observatoire des tendances intégrant le lien entre migration et changements environnementaux ;
- Renforcer les stratégies durables de résilience face à l'insécurité alimentaire ;
- Structurer des filières agricoles et des systèmes de production des ressources durables.

Gérer durablement les ressources naturelles pour un développement durable et inclusif, afin d'assurer l'accès équitable aux ressources

- Installer des systèmes de gestion et de consommation durable de l'eau ;
- Créer des zones écologiques protégées ;
- Reconstituer, renforcer et suivre l'écosystème local ;
- Installer des systèmes de récupération des eaux de pluie ;
- Appuyer les filières agricoles basées sur la gestion durable des ressources. Promouvoir l'utilisation d'énergies alternatives et propres (biocombustible, etc.) ;
- Mettre en place des programmes de reconversion. " Orienter les migrants vers l'économie verte ;
- Institutionnaliser des espaces de dialogue participatifs pour gérer l'utilisation des ressources naturelles limitées.

Mobiliser la diaspora et les migrants de retour afin d'utiliser leurs savoirs, leurs savoir-faire et leurs capacités de financement au service de la résilience au changement climatique

- Cartographier la diaspora et ses réseaux de compétences ;
- Élaborer des programmes de transfert des compétences ;
- Recenser les savoirs et savoir-faire des migrants en matière d'adaptation aux changements environnementaux ;
- Favoriser les investissements de la diaspora dans l'économie verte à travers des dispositifs d'incitation fiscale ;
- Impliquer la diaspora dans des projets de rénovation de structures de gestion de ressources naturelles ;
- Mobiliser la diaspora à travers des activités de sensibilisation aux impacts des changements environnementaux de leur commune d'origine ;
- Initier des actions de coopération décentralisée portant sur les liens entre migration et changements environnementaux entre leurs collectivités d'accueil et d'origine.

FICHE 17 : ÉTABLIR UN PLAN D'ACTION

Pour détenir une vision claire des mesures à réaliser, des moyens humains à mobiliser, des ressources nécessaires à la mise en œuvre et des délais à respecter, l'élaboration d'un plan d'action constitue un outil qui permet de guider l'action locale et de réaliser la mise en œuvre des mesures identifiées.

Objectif général :					
Mesures	Résultat attendu	Ressources à mobiliser	Structures responsables	Partenaires clés	Calendrier
Objectif spécifique 1 :					
Objectif spécifique 2 :					

FICHE 18 : MESURER LES AVANCÉES ET RÉALISATIONS

Qu'est-ce qu'un système de suivi-évaluation ?

Le système de suivi-évaluation est avant tout un outil d'apprentissage et d'aide à la décision. Il permet en effet de collecter l'information pour identifier les facteurs de succès à consolider, et les obstacles et causes de freins à surmonter. En cela, il éclaire les faiblesses et les incohérences d'une activité, permettant de la réajuster en fonction des objectifs.

- **Le suivi** est un processus *continu* de collecte et d'analyse de données qui permet de suivre l'évolution d'une situation. En règle générale, le processus de suivi se fait en interne ;
- **L'évaluation** constitue un instrument de pilotage qui aide à vérifier, à *un moment précis*, le niveau de réalisation des objectifs et l'atteinte des résultats. Il peut être réalisé en interne mais se fait généralement en externe.

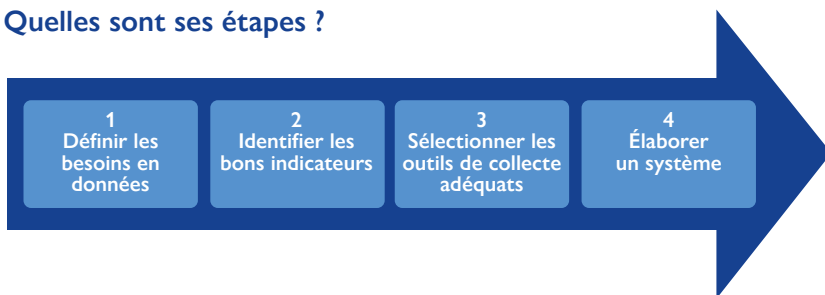
Quels sont les rôles du suivi-évaluation ?

Le système de suivi-évaluation permet donc de vérifier que la planification locale intégrant le lien entre migration et changements environnementaux est appliquée de manière effective et efficace, et d'ajuster les actions aux besoins de la collectivité territoriale et de sa population, en veillant à ce que les mesures prises soient toujours pertinentes par rapport au contexte.

Plus particulièrement, le suivi-évaluation sert à :

- faciliter le suivi de la mise en œuvre des activités ;
- piloter le projet, informer sur les impacts et apporter des preuves de résultats ;
- apprécier l'efficacité et l'impact de l'action menée ;
- identifier les facteurs de blocages afin d'en analyser les causes et d'identifier des mesures correctives ;
- observer le processus de changement au moyen d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ;
- collecter les données ;
- fournir des indications sur la situation de la mise en œuvre de la planification par rapport aux résultats attendus ;
- faciliter la prise de décision en matière de gestion et de stratégie.

Quelles sont ses étapes ?



FICHE 19 : ÉLABORER UN PLAN DE SUIVI-ÉVALUATION

Le plan de suivi-évaluation permet de déterminer clairement la manière de renseigner les indicateurs identifiés en mentionnant les sources et les méthodes de collecte, la fréquence du renseignement et la personne ou la structure responsable.

Le tableau ci-dessous peut vous appuyer dans l'élaboration de votre propre système.

Indicateur	Valeur de départ	Valeur cible	Valeur obtenue	Sources et outils de collecte	Fréquence de collecte	Responsables

Pourquoi définir un système de suivi-évaluation de manière participative ?

La définition de ce système de suivi-évaluation est évidemment plus pertinente quand elle est le fruit d'une réflexion collective. Associer les migrants et les partenaires territoriaux, dont le monde académique, favorise l'appropriation du système de suivi par tous et facilite le renseignement des indicateurs grâce à une plus grande mobilisation.

Cela permet également de vérifier la faisabilité de son opérationnalisation, notamment au niveau de la collecte de données, pour savoir si toutes sont disponibles et accessibles.

Comment utiliser le système de suivi-évaluation ?

Le renseignement des indicateurs et l'analyse des données devraient idéalement être menés au moins deux fois par an. On peut faire appel à une ressource externe pour réaliser cette analyse pour avoir un point de vue neutre et objectif sur l'avancée du projet. Néanmoins, cet exercice d'analyse prend tout son sens lorsqu'on mobilise les membres de l'équipe, ce qui engendre une meilleure appropriation du projet et une implication renforcée.

FICHE 20 : IDENTIFIER LES INDICATEURS ADÉQUATS

1. Définir les besoins en données

Pour définir les besoins en données, il faut se poser la question « Que souhaitez-vous mesurer ? »

L'analyse peut porter sur différents critères en fonction des informations dont les acteurs territoriaux souhaitent disposer sur leur planification locale intégrant le lien entre migration et changements environnementaux. Cela peut recouvrir :

- la pertinence du plan d'action ;
- l'adhésion des différentes parties prenantes ;
- le degré de mise en œuvre des activités ;
- le degré d'atteinte des objectifs ;
- la durabilité des mesures ;
- la prise en compte du genre et des catégories les plus vulnérables ;
- etc.

2. Les caractéristiques d'un bon indicateur

Un indicateur est une grandeur spécifique observable et mesurable qui permet d'apprécier les changements obtenus ou les progrès accomplis. Il permet de savoir si et dans quelle mesure un changement quantitatif ou qualitatif prévu s'est produit.

Un indicateur doit être SMART, c'est-à-dire :

- **Spécifique** : il ne mesure qu'un seul aspect ;
- **Mesurable** : il ne laisse pas de place à la subjectivité ;
- **Accessible** : le coût de la collecte de données doit rester supportable ;
- **Reliable** : il est fiable ;
- **Time-bound** : il est défini dans le temps.

Concernant les mesures, les indicateurs peuvent permettre de mesurer :

- le degré de mise en œuvre des actions : **indicateurs d'activité** ;
- le produit des actions : **indicateurs de réalisation** ;
- les résultats directs générés par l'action : **indicateurs de résultat** ;
- les effets des actions au-delà des résultats attendus : **indicateurs d'impact**.

Pour être significatifs, les indicateurs doivent, dans la mesure du possible, se focaliser sur le résultat et non sur la réalisation de l'activité. Ainsi, ils permettent de d'évaluer si les mesures mises en œuvre ont eu l'effet escompté. Cette approche peut être appelée « Gestion axée sur les résultats ».

N'oubliez jamais de fournir des données désagrégées selon le genre ou les différentes catégories de population afin de pouvoir mesurer les effets des mesures selon que l'on soit femme, homme, jeune, vulnérable. Cette attention doit aussi permettre de s'assurer que les mesures adoptées ne créent ou ne renforcent pas d'éventuelles inégalités entre catégories de population.

Le tableau ci-dessous vous propose plusieurs indicateurs qui peuvent inspirer votre démarche de suivi-évaluation.

Gouvernance	Nombre (ou pourcentage) de plans de développement urbain tenant compte de la mobilité environnementale
	Nombre de plans locaux de développement intégrant la migration environnementale
	Nombre d'initiatives permettant de renforcer la résilience aux changements environnementaux et climatiques
	Différences d'accès aux mesures de réduction des risques de catastrophe pour les ménages
Profils migratoire et environnemental	Évolution du solde migratoire de la commune
	Nombre d'emplois verts existant dans la région
Émigration	Évolution de l'exposition aux risques du fait de la migration
	Pourcentage des ménages utilisant la migration pour diversifier leurs revenus
	% des migrants identifiant les changements environnementaux et climatiques comme raison de leur départ
	Nombre de filières agricoles durables mises en place
	Perception du risque environnemental selon les catégories de population
	% de ménages se sentant menacés par les changements climatiques et environnementaux
	% de l'utilisation des rapatriements de fonds pour améliorer la résilience sociale face aux changements climatiques

Immigration	% d'augmentation de la population totale
	Nombre d'initiatives permettant de favoriser les échanges de savoir-faire portant sur la résilience au changement climatique entre migrants et communauté d'accueil
	% d'augmentation des parcelles agricoles pour faire face à la demande alimentaire
	Nombre de structures représentant les migrants (associations, conseils, etc.)
	% de migration saisonnière par rapport à la population migrante
Diaspora	% d'investissements dans les filières durables issus de la diaspora
	Nombre d'activités de sensibilisation aux changements environnementaux menées auprès de la diaspora
	Nombre d'initiatives favorisant la résilience aux changements environnementaux portées par ou associant la diaspora
Migrants de retour	% de migrants de retour employés dans les nouvelles filières durables
	Nombre de migrants de retour formés à l'agroécologie (ou aux métiers verts)
Gestion des catastrophes	Existence d'un plan de contingence
	Pourcentage de la population à risque prise en compte par le plan de contingence
	Nombre de personnes déplacées par des catastrophes pour 100 000 habitants exposés aux risques sur une période de 12 mois, ventilé par sexe et par âge
Intégration du genre	% de femmes (migrantes) associées aux prises de décision concernant la gestion des ressources naturelles
	Nombre de mesures politiques adoptées en conseil sensibles au genre
	% de femmes ayant quitté le territoire
	% de services de financements d'infrastructures vertes accordés à des femmes

FICHE 21 : ASSURER L'INTÉGRATION DE L'APPROCHE GENRE

Maîtriser les différentes notions liées à l'égalité de genre⁵

Genre : le genre est un concept sociologique désignant les « rapports sociaux de sexe » et, de façon concrète, l'analyse des statuts, des rôles sociaux et des relations entre les hommes et les femmes dans une société donnée. En effet, les sociétés assignent à chaque sexe des rôles et relations, des traits de personnalité, des attitudes, des comportements, des valeurs, un pouvoir relatif.

Égalité des sexes : l'égalité des sexes va de pair avec le concept selon lequel tous les êtres humains, les femmes comme les hommes, sont libres de développer leurs capacités personnelles et de faire des choix sans être soumis à des limites posées par les stéréotypes, par les rôles rigides assignés aux deux sexes ou par les préjugés. L'égalité des sexes signifie que les comportements, les aspirations et les besoins différents des femmes et des hommes sont pris en compte, valorisés et favorisés de manière égale.

Équité des sexes : une répartition équitable et juste des responsabilités et des avantages entre les femmes et les hommes. Afin de garantir l'équité, des mesures positives temporaires doivent souvent être mises en place pour compenser les désavantages historiques et sociaux qui empêchent les femmes et les hommes de profiter de chances égales.

Autonomisation des femmes : processus par lequel les femmes accèdent aux capacités qui leur permettent de participer activement aux décisions importantes pour leur propre vie et celle de leur communauté sur les plans économique, social et politique, et par lequel elles développent ces capacités.

Pourquoi intégrer le genre dans les interventions portant sur la migration environnementale ?

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des questions de droits humains fondamentaux, de justice sociale et une condition préalable à la réalisation des objectifs de développement durable.

Les hommes et les femmes utilisent les ressources naturelles différemment, et ont des rôles et des connaissances différentes dans l'utilisation, l'accès, le contrôle et la gestion de ces ressources. Par conséquent, ils sont affectés de manière

⁵ **Groupe des Nations Unies pour le développement durable (2018)**. Manuel de référence pour l'intégration du genre dans la programmation conjointe de l'ONU au niveau des pays – 2018. Annexe 1. Glossaire

différenciée par les politiques, les programmes et les projets environnementaux. En outre, le genre influe fortement sur les phénomènes migratoires. Le genre détermine en effet qui, au sein du ménage, peut ou doit migrer, les raisons de la migration, les modalités du parcours migratoire, les conditions d'accueil, etc.

Adopter une approche d'égalité de genre permet de :

- 1/ mieux comprendre la relation des femmes et des hommes avec la mobilité environnementale ;
- 2/ identifier les manières différenciées dont chaque sexe accède aux ressources naturelles, services et mécanismes de contrôle des ressources naturelles et comment le genre influe sur la mobilité ;
- 3/ permettre aux femmes et aux hommes de bénéficier des mêmes opportunités et services ;
- 4/ éviter de creuser les inégalités en favorisant un groupe de population au détriment de l'autre.

Pour appuyer cette analyse genre, la liste ci-dessous permet de vérifier l'effectivité de la prise en compte de la dimension de genre tout au long du processus :

Niveau d'expertise interne	
✓	Comment organise-t-on la gestion des questions de genre et d'inclusivité au sein de la collectivité ?
✓	Quel degré de formation le personnel a-t-il reçu sur le genre et la participation citoyenne, y compris des migrants et de la diaspora, et à quel niveau (basique, sensibilisation, planification, formation de formateurs) ?
✓	Dispose-t-on de suffisamment d'experts ou de référents pour assurer la mise en œuvre de l'intégration de la dimension de genre et d'un aspect inclusif ?

Analyse genre et inclusivité	
✓	Est-ce qu'une analyse a été faite sur l'impact différencié des enjeux de la problématique intégrant le lien entre migration et changements environnementaux sur les hommes et les femmes, les garçons et les filles, les migrants et les communautés d'accueil, et plus généralement sur les différentes catégories de population ?
✓	Les femmes, les hommes, les migrants, la diaspora et les représentants des catégories vulnérables et/ou marginalisées ont-ils été représentés lors de la collecte de données et des consultations organisées ?

Élaboration d'un plan d'action

- ✓ Est-ce que hommes et femmes, garçons et filles, migrants et diaspora, et catégories vulnérables aux risques intégrant le lien entre migration et changements environnementaux ont été consultés ?
- ✓ Dans quelle mesure les initiatives identifiées impactent les relations entre hommes et femmes ? Ont-elles un effet sur la réduction des inégalités de genre ou au contraire risquent-elles de creuser les inégalités existantes ?
- ✓ Dans quelle mesure la planification permet-elle de renforcer le vivre-ensemble et l'interconnaissance entre populations d'origine et diaspora, ou entre communautés d'accueil et migrants ?
- ✓ Dans quelle mesure les initiatives identifiées ont un effet sur les inégalités entre catégories de population ? Permettent-elles de réduire l'exposition aux risques intégrant le lien entre migration et changements environnementaux des plus vulnérables, notamment des migrants ou des volontaires au départ ? Des mesures spécifiques permettant de réduire les inégalités ont-elles été identifiées ?
- ✓ La planification comporte-t-elle une stratégie d'intégration de la dimension de genre ?

Suivi-évaluation sensible au genre

- ✓ Collecte-t-on et utilise-t-on systématiquement des données ventilées par sexe ou par catégorie de population pour la planification et la rédaction de rapports ?
- ✓ Les objectifs d'égalité entre les hommes et les femmes sont-ils formulés et traduits en indicateurs ?
- ✓ Les femmes, les migrants ou les volontaires au départ, les jeunes et les personnes vulnérables et/ou marginalisées sont-ils associés aux actions de restitution et de concertation ?

Choix des structures partenaires

- ✓ Les structures partenaires sélectionnées disposent-elles de compétences dans le domaine de l'égalité entre hommes et femmes, dans la réduction des inégalités ou la promotion du vivre-ensemble ? Si non, pourquoi ont-elles été sélectionnées ?
- ✓ Quelles plus-values les partenaires peuvent-ils apporter dans la lutte contre les inégalités face aux risques migratoires et environnementaux ?

FICHE 22 : RESSOURCES UTILES

Migration environnementale

- Portail de l'OIM sur la migration environnementale
<https://environmentalmigration.iom.int/fr>
- Page thématique de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur le lien entre migration, environnement et changement climatique
<https://rodakar.iom.int/fr/migration-environnement-et-changement-climatique>
- L'engagement de l'OIM pour la migration environnementale (en anglais) - **OIM**
<https://environmentalmigration.iom.int/ioms-engagement-migration-environment-and-climate-change>
- Brochure de l'OIM sur la migration et l'agroécologie en Afrique de l'Ouest - **OIM**
<https://publications.iom.int/books/migration-and-agroecology-west-africa>
- Le glossaire des migrations environnementales - **OIM**
<https://environmentalmigration.iom.int/glossaire-migration-environnement-et-changement-climatique-donnees-a-l-usage-des-politiques-meclep>
- Différents projets portés par l'OIM portant sur la migration environnementale - **OIM**
<https://environmentalmigration.iom.int/fr/projects>
- Vidéo explicative des liens entre migration, environnement et changement climatique - **OIM**
<https://youtu.be/Bscnd7uYrkY>
- Un manuel de formation (Guide pour les facilitateurs) sur la thématique Migration, environnement et changement climatique - **OIM**
<http://www.migration4development.org/fr/resources/library/migration-environnement-et-changement-climatique-manuel-formation-guide>
- Un manuel pour appuyer la relocalisation planifiée dans les zones sujettes aux catastrophes naturelles au Vietnam
<https://environmentalmigration.iom.int/planned-relocation-communities-context-environmental-change-and-climate-change>

Planification locale

- Un guide à destination des collectivités locales : « Comment intégrer la migration dans la planification locale ? » - **OIM**
https://morocco.iom.int/sites/default/files/guide_icmd_vf_1.pdf
- Comment élaborer un plan de développement local ? - **Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire du Burkina Faso**
<https://knowledge.ucdga.org/IMG/pdf/guidemethodologiquedeplanificationlocale.pdf>
- Guide méthodologique de planification locale - **Ministère de l'Économie et du Développement du Burkina Faso**
<http://www.foretcommunale-cameroun.org/download/GuideMethodologiquePDC.pdf>
- Guide pour l'intégration de l'environnement dans la planification communale - **PNUD et GIZ**
file:///C:/Users/pc/Downloads/Guide%20IEI-septembre%202014_Vers_amendu00E9e.pdf

Migration & développement

- La plateforme numérique M4D pour accéder à diverses ressources - **OIM**
<http://www.migration4development.org/fr>
- Une boîte à outils pour renforcer le lien entre migration et développement « Ma boîte à outils ICMD » - **OIM**
<http://www.migration4development.org/fr/resources/toolbox/training>

FICHE 23 : GLOSSAIRE

Glossaire Migration

- **Diaspora** : Personnes ou réseaux, associations et communautés qui ont quitté leur pays d'origine et qui maintiennent des liens avec leurs patries.
- **Migrant** : Personne se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer ses conditions matérielles et sociales, ses perspectives d'avenir ou celles de leur famille.
- **Migrant de retour** : Personne revenant à son lieu de départ – pays d'origine ou lieu de résidence habituelle – généralement après un séjour d'une année au moins à l'étranger.
- **Migrant économique** : Migrant quittant leur pays d'origine pour s'installer sur le territoire d'un État étranger afin d'améliorer leurs conditions d'existence.
- **Migrants environnementaux et climatiques** : Personnes ou groupes de personnes qui, essentiellement pour des raisons liées à un changement environnemental soudain ou progressif influant négativement sur leur vie ou leurs conditions de vie, sont contraintes de quitter leur foyer habituel ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement, et qui, de ce fait, se déplacent à l'intérieur de leur pays ou en sortent. Le terme changements environnementaux englobe tout à la fois la dégradation de l'environnement et les changements climatiques.
- **Migration** : Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées.
- **Migration forcée** : Mouvement non volontaire de personnes causé par des menaces contre leur propre vie et leurs moyens de subsistance, qu'elles résultent de catastrophes naturelles ou de l'action de l'homme.
- **Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays** : Personnes ou groupes de personnes qui ont été forcées ou contraintes de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'Homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État.

- **Réfugié** : Personne qui, « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner » (convention relative au statut des réfugiés, 1951, art 1^{er} a. §2).

Glossaire environnemental

- **Aléa naturel** : Processus ou phénomène naturel susceptible de provoquer des pertes en vies humaines, des blessures ou autres effets sanitaires, des dommages aux biens, la perte de moyens de subsistance et de services, une désorganisation de la vie sociale et économique ou une dégradation de l'environnement (SIPC, 2009).
- **Catastrophe** : Grave perturbation du fonctionnement d'une communauté ou d'une société causant des pertes et ayant des effets importants sur les plans humain, matériel, économique et environnemental, que la communauté ou la société en question ne peut surmonter avec ses ressources propres (SIPC, 2009).
- **Changements climatiques** : « Changements qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables » (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 1992, article 1^{er}).
- **Changements environnementaux** : Modifications à grande échelle de l'environnement physique et biogéochimique dues à des causes naturelles ou influencées par des activités humaines (y compris les accidents industriels), ou provoquées par des phénomènes à apparition subite ou à évolution lente (Foresight, 2011 : 50).
- **Consommation et production durables** : La production et l'utilisation des biens et services répondant aux besoins essentiels et contribuant à améliorer la qualité de vie, tout en minimisant l'utilisation des ressources naturelles, des matières toxiques et les émissions de déchets et de polluants tout au long du cycle de vie, de façon à ne pas mettre en danger les besoins des générations futures » (Ministre norvégien de l'Environnement, Symposium d'Oslo, 1994).

- **Économie verte** : Le PNUE définit l'économie verte comme une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources. « Comme la croissance repose sur les ressources naturelles, il n'y aura pas de croissance inclusive si l'économie n'est pas verte », Revue du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) 2010.
- **Environnement** : L'ensemble des éléments physiques, chimiques et biologiques naturels ou artificiels et des facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels qui ont un effet sur le processus de maintien de la vie, la transformation et le développement du milieu, les ressources naturelles ou non et les activités humaines (*Loi n°006-2013/an du 02/4/2013 portant Code de l'environnement du Burkina Faso*).
- **Résilience** : Capacité d'un système et des éléments qui le composent d'anticiper, d'absorber, de prendre en compte ou de se relever des effets d'un événement dangereux avec efficacité et en temps voulu, notamment en préservant, en rétablissant ou en améliorant ses structures de base et ses fonctions essentielles (GIEC, 2012a : 5).
- **Vulnérabilité** : Propension ou prédisposition à subir des effets néfastes. La vulnérabilité recouvre divers concepts, dont la sensibilité aux préjudices et l'incapacité d'y réagir et de s'adapter (GIEC, 2013 : 28).



Immoprox Management : +226 70 20 92 11